

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Enseignements et de la Formation Supérieurs
Direction de la Formation Doctorale et de l'Habilitation universitaire

Échéancier relatif à la préparation de la rentrée universitaire 2020-2021 de la formation de 3^{ème} cycle



Mise en ligne de la plateforme nationale des candidatures aux concours d'accès au doctorat 2020-2021 (PROGRES) via le lien : <https://progres.mesrs.dz/webdoctorat>.

Du 27 décembre 2020 au 10 janvier 2021

- Dépôt des dossiers de candidature au concours via la plateforme PROGRES.

Du 11 au 12 janvier 2021

- Confirmation des choix des candidats via PROGRES.

Du 13 au 22 janvier 2021

- Vérification de la conformité des dossiers de candidatures par les services chargés de la post-graduation au niveau des établissements universitaires via PROGRES.

Du 23 janvier au 01 février 2021

- Examen des dossiers de candidatures par le comité de formation doctorale via PROGRES.

02 février 2021

- Affichage des listes des candidats retenus au concours via PROGRES.

Du 03 au 04 février 2021

- Dépôt des recours des candidats non retenus au concours via PROGRES.

Du 05 au 07 février 2021

- Examen des recours des candidats non retenus au concours via PROGRES.

08 février 2021

- Affichage des listes définitives des candidats retenus pour passer le concours via PROGRES.

Du 13 février au 27 mars 2021

- Déroulement des concours d'accès au troisième cycle.

REMARQUES

- Les concours seront programmés pendant les journées du **jeudi et du samedi** au niveau des établissements universitaires **durant la période arrêtée.**
- L'affichage des résultats finaux s'effectue **après validation des instances scientifiques habilitées** dans un délai de **trois (03) jours au maximum**, après la date du concours.
- L'inscription des candidats admis dans un seul établissement intervient via PROGRES, **dans les quinze (15) jours** suivant la proclamation officielle des résultats finaux.

